

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

M22- 0018768

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8180

Société : 1E3558

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MADAD HAMID

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0669 606683 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Pathologie : ALD ALC



En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : /

Signature de l'adhérent(e) :

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

C = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
CS = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
CNPSPY = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
V = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
VN = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
VD = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
VD = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
PC = Acte de pratique médicale courant et de petite chirurgie
K = Actes de chirurgie et de spécialistes

SF = Actes pratiqués par la sage femme et relevant de sa compétence
SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
AP = Actes pratiqués par un orthophoniste
AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
R-Z = Electro - Radiologie
B = Analyses

POUR L'ADHERENT

- La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.
- Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la Mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.
- Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord ou de présenter ses observations.
- Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

- L'HOSPITALISATION EN CLINIQUE
- L'HOSPITALISATION EN HOPITAL
- L'HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU
- PREVENTORIUM
- SEJOUR EN MAISON DE REPOS
- LES ACTES EFFECTUES EN SERIE, il s'agit
- d'actes répétés en plusieurs séances ou actes
- globaux comportant un ou plusieurs échelonnements
- dans le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES
- L'ORTHOPEDIE
- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS
- LES CURES THERMALES
- LA CIRCONCISION
- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Les actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit prévenir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade



M U P R A S

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

DATE DE DEPOT

AEROPORT CASA ANFA
CASABLANCA
TEL : 05 22 91 26 46 / 2648 / 2649 / 2857 / 2883
FAX / 05 22 91 26 52
TELEX / 3998 MUT
E-mail : mupras@RoyalAirMaroc.co.ma

FEUILLE DE SOINS MU001035

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom : M AQDID Hamid
Matricule : 8120 Fonction : 21 Poste : BGF
Adresse : Lat. ouest. Taleb Nbi, Rue 1 An Chok CASA
Tél. : 06 69 60 66 83 Signature Adhérent :

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : M Kelhaem M Aqdim Age : 41

Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent Conjoint Enfant

Date de la première visite du médecin :

Nature de la maladie :

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances :

A 01/01/2002, le 01/01/2002

Durée d'utilisation 3 mois

Signature et cachet du médecin

VOLET ADHERENT

DECLARATION MU 001035

Matricule N° : 8120 MUPRAS
Nom du patient : M AQDID M Aqdim
Date de dépôt : 21/01/2002
Patient engagé : 32131504
Nombre de pièces jointes :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
30/07/2021	CH	oui	20000	✓ Dr. BONN
28/08/2021	CH	oui	20000	✓ Dr. BONN
14/09/2021	CH	oui	20000	✓ Dr. BONN

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE ACO</i> Rue de l'Industrie 14 Tél: 05 22 51 14 14	30/05/22	114,80
	14/06/22	306,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

**LABORATOIRE ANALYSES
MÉDICALES MAMMA**

Cachet et Signature du praticien	Té ... Fax : 05 22 2	Dates des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
			A/M	P C	I M	I V	

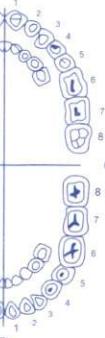
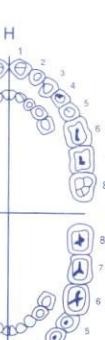
VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS ET PROTHÈSES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient													
					CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>												
					MONTANT DES SOINS <input type="text"/>												
					DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>												
					FIN D'EXECUTION <input type="text"/>												
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES		DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE															
		<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">G</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> </table>			H	25533412	21433552	G	00000000	00000000	B	00000000	00000000	D	35533411	11433553	<input type="text"/>
H	25533412	21433552															
G	00000000	00000000															
B	00000000	00000000															
D	35533411	11433553															
					CŒFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>												
					MONTANT DES SOINS <input type="text"/>												
					DATE DU DEVIS <input type="text"/>												
					DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Amal BOUSSOF

Médecine Générale

Diplômée en Echographie

Nutrition-Régime Spécialisé

Gynécologie Médicale - ECG

LOT : 21_247
PER : 09/2024
PPC : 89.90DH

PPV : 56,30 DH
PER : 03-30 DH
LOT : 21K23D
EXP : 11/2023

LOT : 7083
UT. AV : 02-24
P.P.V : 58 DH 30

: 6706
: 02-27
45 DH 90

ORDONNANCE

Casablanca, le

14/08/2028 الدار البيضاء في

mme KALToum m Aqrami

4500

- Prise de Sache

A.S

18 a 30 kg
Tropobreg

A.S

5830

Megest 160g

- Cap de Salut et Colique

شارع القدس، المبارك الأول، الدار البيضاء - مختبر ماندرونا - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 87 27 74

806, Bd El Qods - 1er Etage - Appt 2 - Hay Mandarouna - Ain Chock - Tél : 05 22 87 27 74

~~0 - Dr. A. BOUSSOUF~~
~~56302~~
Camp 18¹

~~At the office~~

~~Disease 1158~~

~~At the odd mo~~

~~8995~~
~~Medical report~~

~~Cystitis or leg~~

~~30617~~



DR. A. BOUSSOUF
Medecine Générale et Radiologie
Gynécologie et Obstétrique
Tel.: 05-22-87-21-74

Docteur Amal BOUSSOF

Médecine Générale
Diplômée en Echographie
En-Régime Spécialisé
Cardiaque - ECG

FERPLEX® 40 mg

Fer protéinsuccinylate

Boîte de 10 Falcons buvables

PPV 60,00 Dhs



6 118001 440016

24 EFFERVESCENTS
LOT 150151
EXP 10/2023

VAMOX® 1 g/125 mg
224DH00

mg
ent.
im.

VITAMINE C 1g
Boîte de 20 comprimés effervescents
P.P.V. : 26,50 DH



PROBOTTICSLIDER 14 SACHETS
LOT : T001
PER : 04/2024
PRIX : 158,60 DH

x85

ommer de préférence

ORD

Casablanca, le

30/10/2022

يحفظ بعيداً عن الحرارة
de la chaleur et de l'humidité.

ACTICARBINE 70 MG Comp. (84)
PPV 46,90 DH SOTHEMA



6 118001 070015

FERPLEX® 40 mg
Fer protéinsuccinylate
Boîte de 10 Falcons buvables
PPV 60,00 Dhs



6 118001 440016

FERPLEX® 40 mg
Fer protéinsuccinylate
Boîte de 10 Falcons buvables
PPV 60,00 Dhs



6 118001 440016

PHARMACIE ACHIR
101, Bd El Qods Lot 1, Mandarouna
Rue 14 Inaya 1 Ain Chock, Casablanca
Tel: 05 22 52 82 53

شارع القدس - الطابق الأول - الشقة 2 - حي مظفرونا - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 87 27 74

806, Bd El Qods - 1er Etage - Appt 2 - Hay Mandarouna - Ain Chock - Tél. : 05 22 87 27 74

60.00x3

* Peigelet

* Ut



ut

Amo

123.60x3

* sneaker



ut

20.00

* Pegelet Sache

PHARMACIE A LA CROI
10, Bd ELOOds Lot Nandarom
Rue 14 IMA 1 Ainchark-Casa
Tél: 05 22 52 82 53

22.00

* Co

46.90

* Chou

1049.80



Docteur Amal BOUSSOF

الدكتورة أمل بوصوف

Médecine Générale

الطب العام

Diplômée en Echographie

حاصلة على دبلوم الفحص بالصدى (التلفزة)

Nutrition-Régime Spécialisé

التغذية. تخطيط القلب. الحمية (ريجيم)

Gynécologie Médicale - ECG

طب النساء

ORDONNANCE

Casablanca, le

28/05/2021

الدار البيضاء، في

MUMAG MAD KELTOUM

- NBBG 800

- Ferut

- TSH 100

LABORATOIRE ANALYSES
MÉDICALES MANDARONA

679, Bd Al Qods 20460 - Casablanca

Tél. : 05 22 52 83 88

Fax : 05 22 21 92 41



Docteur Amal BOUSSOF

Médecine Générale
Diplômée en Echographie
Nutrition-Régime Spécialisé
Gynécologie Médicale - ECG

الدكتورة أمل بوصف

الطب العام

حائزه على دبلوم الفحص بالصدى (التلفزة)
التغذية. تخطيط القلب. الحمية (ريجيم)
طب النساء

ORDONNANCE

Casablanca, le

30/05/2022

الدار البيضاء، في

M^{me} Kel Soum M Aqraha

- Tedu + AB

- NFG

LABORATOIRE ANALYSES
MÉDICALES MANDARONA

679, Bd Al Qods 20460 - Casablanca
Tél. : 05 22 52 83 88
Fax : 05 22 21 92 41

- CRP

- Fert

- Coct

Dr. Amal BOUSSOF
الدكتورة أمل بوصف
Médecine Générale et Spécialisée
Gynécologie Médicale
Tel: 05 22 87 27 74



مختبر منظرونا للتحليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Casablanca le 10 juin 2022

Mademoiselle MAQDAD KELTOUM

FACTURE N°	167524
------------	--------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Transaminases OT -----	B	50	
Transaminases PT -----	B	50	
Protéine C réactive -----	B	100	
Ferritine -----	B	250	
Cytobactériologie des urines -----	B	90	Total : B 620

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	855,80 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Huit Cent Cinquante Cinq Dirhams et Quatre vingt Centimes

LABORATOIRE ANALYSES
MEDICALES MANDARONA
679, Bd Al Qods 20460 - Casablanca
Tél. : 05 22 52 83 88
Fax : 05 22 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82
Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663
BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



**مختبر منظرونا للتحليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES**

Page : 1/4

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 10/06/22

Prélèvement effectué à 08:55

Edition du : 13/06/22

Mademoiselle MAQDAD KELTOUM

Docteur AMAL BOUSSOF

Réf. : 22F640

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(SYSMEX XS-1000i)

Normales	Antériorités
(Femme Adulte)	

28/05/22

GLOBULES ROUGES

Hématuries -----;	4,72	M/mm ³	4,2 - 5,2	4,87
Hémoglobine ----- ;	12,8	g/100 ml	12 - 16	12,9
Hématocrite ----- ;	38	%	35 - 45	38
- V.G.M. ----- ;	81 *	μ ³	85 - 95	78
- T.C.M.H. ----- ;	27 *	pg	28 - 32	
- C.C.M.H. ----- ;	34	g/100 ml	30 - 35	

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----;	9 260	/mm ³	4000 - 10000	18250
Formule leucocytaire				
Polynucléaires Neutrophiles ----- ;	59,7	%	50 - 70	67,2
Soit :	5 528	/mm ³	2000 - 7500	12264
Polynucléaires Eosinophiles ----- ;	1,8	%	1 - 3	1,3
Soit :	167	/mm ³	40 - 300	237
Polynucléaires Basophiles ----- ;	0,2	%	< 1	0,1
Soit :	19	/mm ³	< 100	18
Lymphocytes ----- ;	30,2	%	20 - 40	23,4
Soit :	2 797	/mm ³	1500 - 4000	4271
Monocytes ----- ;	8,1	%	1 - 14	8,0
Soit :	750	/mm ³	40 - 1000	1460

PLAQUETTES

Résultat -----;	314 000	/mm ³	150000 - 400000	468000
-----------------	---------	------------------	-----------------	--------

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 10/06/22

Prélèvement effectué à 08:55

Edition du : 13/06/22

Mademoiselle MAQDAD KELTOUM

Docteur AMAL BOUSSOF

Réf. : 22F640

Compte Rendu d'Analyses

M A R Q U E U R S

Normales

Antériorités

28/05/22

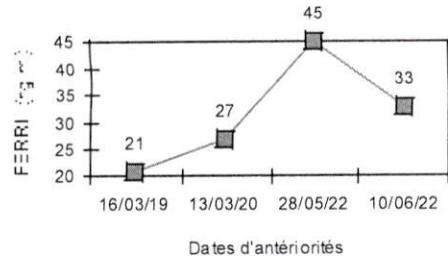
Ferritine ----- : 33 ng/ml

45

(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)

Valeurs usuelles en ng/ml

Enfants :	A la naissance :	150 à 450	ng/ml
	2 à 3 mois	80 à 500	ng/ml
	4 mois à 16 ans	20 à 200	
Femmes cycliques	:	13 à 150	ng/ml
Femmes ménopausées	:	30 à 400	ng/ml
Hommes	:	30 à 400	ng/ml





Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 10/06/22

Prélèvement effectué à 08:55

Edition du : 13/06/22

Mademoiselle MAQDAD KELTOUM

Docteur AMAL BOUSSOF

Réf. : 22F640

Compte Rendu d'Analyses

EXAMENS MICROBIOLOGIQUES

EXAMEN CYTO-BACTERIOLOGIQUE DES URINES

EXAMEN DIRECT

Aspect des urines -----:	Clair.	
Leucocytes ----- :	<1000 /ml	< 10000
Hématies ----- :	<1000 /ml	< 1000
Cellules épithéliales ----- :	Absence.	
Cristaux ----- :	Absence.	
Cylindres ----- :	Absence.	
Germes ----- :	Rares.	

CULTURE

Numération des germes ----- :	0
Culture sur milieux usuels -----:	Stérile.

LABORATOIRE ANALYSES
MEDICALES MANDARONA
679, Bd El Qods 20460 - Casablanca
Tél. : 05 22 52 83 88
Fax : 05 22 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



مختبر منظرونا للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Casablanca le 28 mai 2022

Mademoiselle MAQDAD KELTOUM

FACTURE N°	166697
------------	--------

Analyses :			
Numération formule sanguine -----	B	80	
Thyreostimuline (TSH us) -----	B	250	
Ferritine -----	B	250	Total : B 580

Prélèvements :		
Sang-----	Pc	1,5
TOTAL DOSSIER		802,20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Huit Cent Deux Dirhams et Vingt Centimes

LABORATOIRE ANALYSES
MÉDICALES MANDARONA
679, Bd Al Qods 20460 - Casablanca
Tél. : 05 22 52 83 88
Fax : 05 22 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 28/05/22

Mademoiselle MAQDAD KELTOUM

Prélèvement effectué à 09:55

Réf. : 22E1537

Edition du : 30/05/22

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(SYSMEX XS-1000i)

Normales	Antériorités
(Femme Adulte)	

13/03/20

GLOBULES ROUGES

Hématies -----:	4,87	M/mm ³	4,2 - 5,2	4,84
Hémoglobine -----:	12,9	g/100 ml	12 - 16	13,1
Hématocrite -----:	38	%	35 - 45	39
- V.G.M. -----:	78	* µ ³	85 - 95	
- T.C.M.H. -----:	27	* pg	28 - 32	
- C.C.M.H. -----:	34	g/100 ml	30 - 35	

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----:	18 250	* /mm ³	4000 - 10000	8170
Formule leucocytaire				
Polynucléaires Neutrophiles -----:	67,2	%	50 - 70	
Soit :	12 264	/mm ³	2000 - 7500	
Polynucléaires Eosinophiles -----:	1,3	%	1 - 3	
Soit :	237	/mm ³	40 - 300	
Polynucléaires Basophiles -----:	0,1	%	< 1	
Soit :	18	/mm ³	< 100	
Lymphocytes -----:	23,4	%	20 - 40	
Soit :	4 271	/mm ³	1500 - 4000	
Monocytes -----:	8,0	%	1 - 14	
Soit :	1 460	/mm ³	40 - 1000	

PLAQUETTES

Résultat -----:	468 000	* /mm ³	150000 - 400000	289000
-----------------	---------	--------------------	-----------------	--------

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



مختبر منظرونا للتحليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Page : 2/3

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 28/05/22

Prélèvement effectué à 09:55

Edition du : 30/05/22

Mademoiselle MAQDAD KELTOUM

Réf. : 22E1537

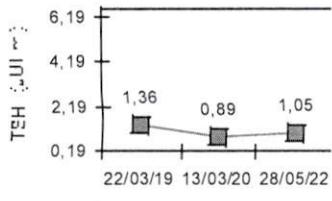
Compte Rendu d'Analyses

HORMONOLOGIE

		Normales	Antériorités
T S H us-----	: 1,05 μ UI/ml	0,27 - 5	0,89

(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)

La TSH est l'indicateur le plus sensible pour évaluer un dysfonctionnement thyroïdien.
Une variation minime de T4L provoque une réponse très amplifiée de la TSH.
Cependant, la TSH répond aux variations de la T4L avec un temps de latence important, au moins 8 semaines pour une réponse complète.



Dates d'antériorités

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



مختبر منظرونا للتحليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Page : 3 / 3

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 28/05/22

Prélèvement effectué à 09:55

Edition du : 30/05/22

Mademoiselle MAQDAD KELTOUM

Réf. : 22E1537

Compte Rendu d'Analyses

M A R Q U E U R S

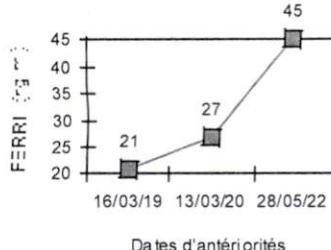
Normales Antériorités

Ferritine ----- : 45 ng/ml

(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)

Valeurs usuelles en ng/ml

Enfants :	A la naissance :	150 à 450	ng/ml
	2 à 3 mois :	80 à 500	ng/ml
	4 mois à 16 ans :	20 à 200	
Femmes cycliques :	:	13 à 150	ng/ml
Femmes ménopausées :	:	30 à 400	ng/ml
Hommes :	:	30 à 400	ng/ml



**LABORATOIRE ANALYSES
MEDICALES MANDARONA**
 679, Bd Al Qods 20460 - Casablanca
 Tél. : 05 22 52 83 88
 Fax : 05 22 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347